

CONCOURS EXTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2019

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir d'un dossier tenant compte du contexte technique, économique ou juridique lié à ce dossier. Celui-ci porte sur l'une des spécialités choisie par le candidat au moment de son inscription.

Durée : 5 heures
Coefficient : 5

SPÉCIALITÉ : URBANISME, AMÉNAGEMENT ET PAYSAGES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 38 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes chef de projet en urbanisme durable à la communauté d'agglomération d'INGECOM. L'établissement public de coopération intercommunale compte 55 000 habitants répartis sur 12 communes dont l'armature urbaine se décompose en 1 ville centre (35 000 habitants), 3 bourgs structurants secondaires et des villages périphériques. Le territoire s'articule entre espaces urbains centraux et paysages ruraux.

INGECOM a pris la compétence d'élaboration du document d'urbanisme intercommunal et dispose d'ores et déjà d'un programme local de l'habitat ainsi que d'un plan de paysage. Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) sera quant à lui élaboré concomitamment au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Sensibilisés par les récents épisodes caniculaires, les élus s'interrogent sur les capacités du territoire à s'adapter aux effets du changement climatique, notamment dans la ville centre où les températures ont atteint des records au courant de l'été. Votre direction souhaite travailler à la mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire avec les enjeux climatiques en insistant sur le tissu urbain existant ou à venir.

Dans un premier temps, le directeur général des services (DGS) vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur les enjeux d'adaptation de la ville aux problématiques climatiques.

8 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles et priorisées pour mettre en œuvre des solutions concrètes sur le territoire de l'agglomération.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

12 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Urbanisme et climat : des enjeux croisés, des pratiques à repenser » - *La lettre Recherche ADEME & VOUS n°11* - juillet 2015 - 6 pages
- Document 2 :** « Adaptation au changement climatique par l'urbanisme » (extrait) - *Les notes de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS)* - septembre 2012 - 7 pages
- Document 3 :** « Îlots de chaleur urbains » - *collectivitesviables.org* - consulté le 28 octobre 2018 - 4 pages
- Document 4 :** « Chaleur : en ville les températures pourraient grimper de 8 °C d'ici 2100 » - *futura-sciences.com* - 31 mai 2017 - 2 pages
- Document 5 :** « Vers des territoires résilients au changement climatique » - *Commissariat général à l'égalité des territoires (cget)* - novembre 2015 - 4 pages
- Document 6 :** « Une forêt en ville pour lutter contre l'îlot de chaleur urbain » - Paula Torrente - *Agence Parisienne du Climat* - 15 mars 2017 - 3 pages

Document 7 : « Loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) » - *Assemblée des Communautés de France (AdCF)* - septembre 2015 - 9 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

La transition énergétique
en actions**ACTUALITÉ**

Urbanisme et climat : des enjeux croisés, des pratiques à repenser

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

Adaptation climatique et urbanisme : une obligation pour quels défis ?

RENCONTRE AVEC...Jacques Comby et Emmanuel Acchiardi
« Construire des villes capables de s'adapter au changement climatique »**ÉDITORIAL**

FRANÇOIS MOISAN

DIRECTEUR EXÉCUTIF DE LA STRATÉGIE,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INTERNATIONAL

La France accueillera la 21^e Conférence des parties des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) du 30 novembre au 11 décembre 2015, à Paris. Largement impliquée dans sa préparation, l'ADEME soutient plusieurs manifestations autour de l'événement. Notamment, la conférence scientifique internationale Our Common Future Under Climate Change , qui vise à réunir la communauté scientifique du 7 au 10 juillet, à Paris, pour faire le point sur les connaissances et identifier des solutions face au changement climatique. L'ADEME animera une session pour échanger sur les priorités des pays en matière d'innovations technologiques pour lutter contre le changement climatique, ainsi que leurs potentiels de marchés. Cette Lettre Recherche, première d'une série de trois dédiées au climat, aborde les recherches menées et les résultats obtenus, avec l'appui de l'ADEME, en matière de climat en lien avec l'urbanisme. Les deux prochains numéros concerneront respectivement l'usage et le rôle des sols puis la problématique de la qualité de l'air.

ACTUALITÉ

URBANISME ET CLIMAT : DES ENJEUX CROISÉS, DES PRATIQUES À REPENSER

De l'atténuation à l'adaptation, les priorités de recherche sont guidées par la nécessité d'action. L'ADEME s'est saisie de cette question dès 2009.

Le double défi de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses conséquences est né de l'observation du fonctionnement de l'atmosphère et de la structuration de la météorologie à l'échelle mondiale. 